

Le contrat d'apprentissage

C'est un contrat de travail à durée déterminée de 1 an. L'apprenti est donc un salarié en formation soumis aux mêmes droits et obligations que les autres salariés. Les acteurs en plus de l'apprenti, de l'entreprise et de l'école sont les suivants :

- le CFA de l'EPL de Pixérécourt-Toul
- la direction du travail

Ils nous font déjà confiance.

Rejoignez-les!

- Institut Français des Boissons, de la Brasserie et de la Malterie
- Unilever
- Groupe Soparin



FILIÈRES DES DOMAINES
DU CONDITIONNEMENT DE LIQUIDE

ENSAIA

2 avenue de la Forêt de Haye
TSA 40602
54518 Vandoeuvre-lès-Nancy Cedex

- Responsable des Relations Industrielles :
claire.gaiani@univ-lorraine.fr
Tél: 03 83 59 58 77
Fax: 03 83 59 57 72
- Responsable de la Formation :
stephane.desobry@univ-lorraine.fr

www.ensaia.univ-lorraine.fr

Formation BAC+ 5 par l'apprentissage

Diplôme de Master 2
Spécialité
«Conditionnement de liquide»



UNE FORMATION UNIQUE EN FRANCE

DE RÉPUTATION INTERNATIONALE

L'objectif principal de cette formation est de former des cadres à BAC+5 spécialisés dans le domaine des boissons (fabrication, conditionnement...).

La formation se déroule sur la dernière année de la formation Ingénieur de PACK de l'ENSAIA et du Master 2 Conservation alimentaire et emballage avec une alternance entre théorie à l'école et pratique en entreprise du 1er septembre au 15 mars.

Du 15 mars au 30 septembre, l'étudiant réalise 6 mois de stage industriel, à temps plein en entreprise.



Une formation comprenant 10 modules

- Le secteur de l'emballage et du conditionnement
- Réglementation des emballages
- Matériaux d'emballage
- Eco-conception d'emballages
- Transformation, complexage et impression des emballages alimentaires
- Interactions aliment-emballage
- Malterie, brasserie, boissons
- Techniques de conditionnement de liquides
- Management des groupes de conditionnement
- Management de projet



Accompagnement de l'étudiant

2 acteurs se partagent le suivi individuel de l'étudiant :

- **le responsable dans l'entreprise** : ingénieur dans l'entreprise, il va piloter quotidiennement le déroulement des missions de l'étudiant. Il évalue le travail effectué et confie des missions de complexité croissante en lien avec la formation.
- **le tuteur** : enseignant-chercheur au sein de l'ENSAIA, il suit la progression au sein de l'entreprise et valide les missions confiées.

Un partenariat gagnant/gagnant

> Pour l'apprenti :

- Une parfaite introduction à la vie professionnelle
- Une réelle immersion en entreprise
- Une première expérience professionnelle et une passerelle pour l'emploi
- Des avantages financiers pour terminer ses études

> Pour l'entreprise :

- La possibilité de proposer à l'apprenti des projets de complexité croissante utiles pour l'entreprise
- Le pré-recrutement d'un ingénieur opérationnel formé à la culture de l'entreprise

Et des avantages financiers (exonération de charges sociales, crédit d'impôt, prime régionale, compensation de charges patronales).

